

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du mardi 14 novembre 2017

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au compte rendu de la commission emploi, les membres du conseil municipal valident les primes de fin d'année. Pour rappel : La prime de fin d'année est fixée par le comité technique du centre de Gestion à 945.06€ pour un agent à temps complet.

La commission emploi à mis en essai Martine CORNEE au secrétariat de la mairie pour travailler avec Clémentine. Ses missions à la mairie le lundi mardi et vendredi de 13 h 30 à 15 h 30, depuis 15 jours, sont l'état-civil, l'urbanisme et de répondre au téléphone. Leur bilan est plutôt positif ainsi que pour les élus. Un bilan sera fait tous les mois pour suivre le travail de Martine et voir si elle est opérationnelle pour travailler avec Clémentine.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Ce sujet est ajourné car aucun dépassement de crédit n'a été observé pour le moment, pour la prochaine réunion il faudra pour terminer le paiement des salaires prendre environ 21 000 € d'un autre chapitre.

AMENAGEMENT DU BOURG 2^{ème} TRANCHE

Concernant les travaux une demande de DETR (dotation de l'état) est à demander avant le 8 décembre 2017.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de solliciter dotation.

VOIRIE :

Mise à jour de la voie communale « La Grisardière » pour rappel à la dernière réunion de conseil municipal nous nous posés la question de savoir sur quelle base nous pourrions rétrocéder les portions de terre et ou de haie. Il s'avère que le 22 mai 2015, nous avons déjà donné l'accord au géomètre ZUBER pour 5 064 € de gérer ces rétrocessions à l'euro symbolique, et Monsieur ZUBER est en train de finaliser ce dossier.

PRIX ET QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE (Centre Ouest Mayennais)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident le compte rendu sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

COMPTE RENDU DE DIVERSES REUNIONS

PLUi

Christophe et Céline donnent le bilan de leur visite de terrain avec le cabinet PRIGENT.

Les commentaires sur les zones humides sont terminés depuis hier.

Prochaine rencontre avec le cabinet PRIGENT le 16 novembre pour discuter des zones de la partie agglomération (maisons d'habitations et les terrains)

Ecole - Centre de Loisirs

Ecole : Anne-Sophie MALIN, donne le compte rendu de ses différentes rencontres à savoir :

Avec la commission rythme scolaire : les parents sont majoritaires pour maintenir les NAP, des réunions seront à nouveau faites pour validation auprès du conseil d'école.

David a mis les sonnettes ainsi que les projecteurs, et des divers travaux que l'on avait vu avec la directrice de l'école.

Centre de Loisirs : Les membres du conseil municipal valident le logo des Petites Fourmis. Un bilan des vacances d'octobre est remis à chaque conseiller.

DIVERS

Madame le maire propose de classer les archives communales. Un devis a été demandé au centre de gestion de la Mayenne pour cette mission d'assistance et d'archivage d'un montant de 3 366 €ttc. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent ce devis sachant que le délai va de 1 à 3 ans pour l'intervention.

Pour info : L'éco pâturage a commencé à côté de l'école.

Bulletin municipal, les articles des commissions communales doivent être rendus pour le 30 novembre 2017 dernier délai.

Salle des fêtes réservée par les associations : Sur proposition de Madame le maire ; Anthony ROULLIER gèrera les locations avec les associations de la commune ; soit remise des clés et visite de salles.

Madame Sylvie GEGU s'occupe des locations avec les particuliers.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'acquérir trois livres sur les châteaux en Mayenne au prix de 18 € l'unité. Un pour la biblio, et les autres pour la bibliothèque des écoles classes cycle 2 et 3.